



6. Pour vous accompagner dans vos projets

Les chambres consulaires de Charente sont des établissements publics qui participent au développement des entreprises et à l'implantation des créateurs sur le territoire.

Des conseillers vous accompagnent tout au long de la vie de votre entreprise que vous soyez :

- Commerçants, industriels, prestataires de services (CCI)
- Artisans (CMA)
- Professions agricoles (CA)

Réunions d'information, formalités, formations, diagnostics, mises en relation... chaque chambre consulaire saura vous guider dans votre projet d'entreprendre ou de développement.

■ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente

www.charente.cci.fr

- A Angoulême : 27 place Bouillaud - 05 45 20 55 55 - contactangouleme@charente.cci.fr
- A Cognac : 23 rue du Port - 05 45 36 32 32 - contactcognac@charente.cci.fr

■ Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

www.cma-charente.fr

A Angoulême : 68 avenue Gambetta - 05 45 90 47 00 - accueil@cma-charente.fr

■ Chambre d'Agriculture de la Charente

www.charente.chambre-agriculture.fr

- A Angoulême : ZE Ma Campagne - 05 45 24 49 49 - accueil@charente.chambagri.fr
- A Montmoreau : 35 avenue de l'Aquitaine - 05 45 24 49 49 - accueil@charente.chambagri.fr